

Longueur parcours
 ▶ 2^{ème} catégorie : 12,4 Km

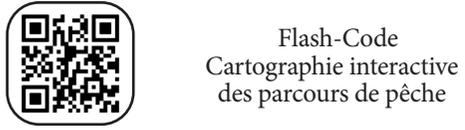


AAPPMA «La Gaule»
 de VENDHUILE
 Actualisation : Saison 2024

Domaine public & privé / Réciprocaire

Légende cartographique

-  Cours d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole
-  Linéaire autorisé à la pratique de la pêche de la « Carpe de nuit »
-  Linéaire classé en « Réserve de pêche »
-  Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA
-  Limite amont/aval des lots de pêche
-  Nom & Longueur de Réserve (limite aval - limite amont)



En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
 - l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
 - la Gendarmerie au 17,
 - la Fédération au 03.23.23.13.16.

